

ORES Assets

Assemblée générale du 15 décembre 2022

Documentation relative au point :

Nominations statutaires

Nominations statutaires

En séance du 16 juin 2022, l'Assemblée générale d'ORES Assets a pris formellement acte des démissions reçues de Madame Ludivine GAUTHIER et de Messieurs Didier DONFUT, Roger FRANSSSEN et Philippe LEFEBVRE avec effet au 30 avril 2022.

Ces quatre mandats vacants ont fait l'objet de cooptations par le Conseil d'administration - sur la base de propositions des associés concernés - en application des articles 14 et 15 des statuts de l'intercommunale :

- en séance du 22 juin 2022 : nomination de Monsieur Mohammed Amine MELLOUK – pour les IPF (CENEO) sur le quota PS – en remplacement de Monsieur Didier DONFUT et nomination de Monsieur Thomas PIERMAN – pour les communes (Lens) sur le quota PS – en remplacement de Madame Ludivine GAUTHIER ;
- en séance du 28 septembre 2022 : nomination de Madame Maria VITULANO – pour les communes (Musson) sur le quota PS – en remplacement de Monsieur Philippe LEFEBVRE ;
- en séance du 19 octobre 2022 : nomination de Monsieur Mario PITZ – pour les communes sur le quota CDH (devenu Les Engagés) (Raeren) – en remplacement de Monsieur Roger FRANSSSEN.

Proposition de décision :

L'Assemblée générale d'ORES Assets est invitée, conformément à l'article 15 des statuts, à procéder à la nomination définitive de Madame Maria VITULANO et de Messieurs Mohammed Amine MELLOUK, Thomas PIERMAN et Mario PITZ aux mandats d'administrateurs.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘